### **DOSSIER DE CANDIDATURE**

### pour

### **MEDIA SALES HOUSE OF THE YEAR**

Toutes les régies (media saleshouses) actives sur le marché belge peuvent participer en soumettant un dossier. Les dossiers sont répartis en deux catégories, celle des leaders et celle des challengers. Au sein de chacune des sous-catégories, seront introduits un Gold, Silver et Bronze.

L’introduction d’un dossier de candidature implique automatiquement que le candidat approuve le règlement des AMMA et les mécanismes d’évaluation et d’attribution des prix par le jury.

Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard le **8 avril 2024** minuit par voie digitale sur la plateforme AMMA. Tout soumissionnaire d’un dossier dans l’objectif de le présenter au jury, paie une contribution de **€350** HTVA par dossier.

**Attention** ! Les dossiers explicatifs des candidatures ne peuvent **pas dépasser un volume de 5 pages format A4 (police 11)** hors feuille de couverture avec les renseignements.

Les **Annexes** sont limitées à

* Soit une présentation type Powerpoint de 15 slides maximum
* Soit une vidéo de 3 minutes maximum

Les dossiers qui excèdent ces volumes peuvent être refusés.

**RAPPEL DES CRITERES D’EVALUATION** (extrait du règlement AMMA)

Le jury AMMA tiendra compte des éléments suivants dans le dossier :

* La contribution de la régie au marché des médias belges au cours de l’année écoulée
* Contenu de communication commerciale sur les innovations ou développements de compétences
* Contribution aux études médias et exploitation de celle-ci durant l’année écoulée
* Innovations apportées aux médias et au secteur.

Fin avril, un jury d’experts composé de représentants des membres de l’UMA attribuera des points à toutes les régies au sein des différents segments média. Ces points seront communiqués au jury AMMA final et représentent 30% dans l’attribution définitive des awards.

Les nominations et awards de dossiers dans d’autres catégories AMMA rapportent des points supplémentaires aux régies nominées par le jury final.

Nous vous conseillons de consulter le règlement AMMA.

**MEDIA SALES HOUSE OF THE YEAR**

**Formulaire d’inscription**

Société :

Personne de Contact :

Fonction :

Téléphone :

Mobile :

E-mail :

Annexes : …. Pages.

**CONTEXTE DU MARCHÉ ET POSITIONNEMENT**

**ARGUMENTATION**

Évolution du business, des équipes, …

**POURQUOI LA REGIE MERITE-T-ELLE UN AMMA ?**

Description des points forts du dossier qui plaident pour votre régie.

* De quelle façon la régie s’est distinguée de ses collègues et concurrents durant 2023 ?
* Comment la régie s’est présentée au marché de façon exemplaire en termes de professionnalisme ?
* Comment la régie a manifesté l’importance accordée au service ?
* Pouvez-vous démontrer votre compétence et votre savoir-faire sur le marché des médias ?
* Quelles étaient les contributions particulières au marché en 2023 ?
* Ses ambitions en termes d’innovation ?

##### ANNEXES

Chiffres, présentations, communication, autres, *…*

**VEUILLEZ INDIQUER DANS VOTRE DOSSIER SI VOUS PARTICIPEZ À LA SOUS-CATÉGORIE “LEADERS” OU “CHALLENGERS”.**